

à l'Eglise catholique et vous prient humblement de vouloir bien leur permettre de vous soumettre les faits suivants :

Une élection générale, dans cette province, aura lieu probablement au mois de février ou au mois de mars prochain.

A l'élection générale de 1892, la majorité du clergé de cette province est intervenue dans la lutte au détriment des soussignés et au profit du parti opposé.

Cette intervention a été plus ardente encore aux élections générales pour la Chambre des Communes du Canada, le 23 juin dernier.

Dans un grand nombre de comtés, le clergé a été jusqu'à dire que les électeurs ne pouvaient voter pour les candidats libéraux sans engager leur conscience, commettre un péché grave, et encourir le refus des sacrements.

Les soussignés croient, dans leur âme et conscience, que cette intervention dans les dernières luttes était inopportune et non justifiée, funeste au prestige du clergé, à l'efficacité de son sacerdoce, et nous regrettons de dire qu'elle a donné aux ennemis de notre clergé l'occasion de proclamer qu'un catholique ne peut, comme les protestants, exercer librement ses droits de citoyen suivant son jugement et sa conscience.

L'influence du clergé canadien sur notre population catholique est grande, les signataires ne songent nullement à la circonscire, ils voudraient voir cette influence s'accroître.

Les soussignés attirent l'attention sur le fait que ceux d'entre eux qui formaient partie de la Législature en 1889 ont unanimement appuyé l'hon. M. Mercier, alors premier ministre, lorsque celui-ci a proposé une loi donnant l'existence légale à la Compagnie de Jésus.

Ils ont également voté en faveur de la mesure connue sous le nom de "Bill des Jésuites," donnant, par là, aux institutions catholiques de cette province, une somme de plus de 2,000,000 de francs.

Les soussignés affirment hautement que dans toute leur carrière publique, leurs votes ont été d'accord avec leurs principes catholiques et que même le parti libéral lorsqu'il est arrivé au pouvoir, a mis fin à des difficultés religieuses qui seraient devenues funestes au clergé et à la religion et auxquelles le parti conservateur n'avait pu donner une solution désirable.

En 1876, cédant aux sollicitations d'un grand nombre de catholiques alarmés de l'attitude du clergé dans la politique, le